

La lutte continue

Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard (Historienne, GERS)

Avec Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, historienne spécialiste de l'histoire des femmes, les combats menés dans le secteur professionnel aussi bien en France qu'en Belgique apportent une dimension internationale et féminine aux revendications ouvrières qui ont jalonnées les 19^e et 20^e siècles et qui restent encore d'actualité aujourd'hui.

Quand on m'a demandé de conclure ces deux journées, j'ai assez vite compris que le colloque ne se voulait pas une sorte de cérémonie commémorative, encore que les femmes-machines la méritent bien. Ce n'était pas non plus uniquement l'occasion de présenter l'aboutissement de recherches produites aussi bien par des historiens, des historiennes, des sociologues, que par des syndicalistes sur une grande grève de femmes, pas une grève féminine non, une grande grève de femmes. Autant qu'un travail de mémoire ou qu'un travail d'histoire, ce colloque se veut un regard tourné vers le passé et ouvert sur le futur.

Ma première réaction d'historienne fut de lire un certain nombre de journaux français de l'année 1966, pour me mettre dans l'ambiance ; ils glorifiaient tous cette lutte. Un article du journal *L'Humanité* du 11 mai, célébrant la fin de cette grève après 80 jours de « lutte victorieuse », se termine par ces mots : « Ce que nous avons fait, d'autres vont le faire, m'a dit une des femmes ». Je me suis donc lancée dans la rédaction de cette conclusion en ayant à l'esprit des mots d'espoir, un espoir vieux de cinquante ans. Mais, dans le même temps, je vivais dans le présent, et je voyais, en Europe, l'évolution de l'organisation du travail, celle du droit, alors que les ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de Herstal (FN) s'étaient appuyées dans leur action, entre autres, sur le droit européen. Je voyais notamment les modifications progressives de la législation française, une législation que l'on pourrait qualifier de non genrée. Neutre du point de vue du genre, mais qui s'avère, par certains de ses aspects, très négative pour les femmes en particulier.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Prenons l'exemple de la flexibilité des horaires. Il y a eu, en France, de nombreux accords locaux ou de branches sur cette question, et ce n'est qu'un début. La plupart des femmes continuent à vivre une double journée, les enquêtes sociologiques montrent que ce sont encore elles qui, pour l'essentiel, s'occupent du travail ménager et des enfants, surtout en bas âge. Et qu'elles doivent, comme elles le disent elles-mêmes, être extrêmement organisées. Or, comment fait-on pour s'organiser quand une semaine, on travaille 4 heures un jour, et que le même jour de la semaine suivante on travaille le double, sinon plus ? Comment faire garder les enfants sans un planning à peu près identique d'une semaine à l'autre ? Il y a beaucoup d'autres raisons pour rejeter cette évolution de l'organisation du travail, mais pour les femmes, dans la société telle qu'elle est, elle peut parfois signifier une interdiction de fait

d'exercer leur droit à travailler. Autres exemples, le travail précaire, le travail à temps partiel, les hommes certes n'en sont pas préservés, mais ce sont surtout des spécificités féminines qui elles aussi, mettent en cause le droit à vivre de son travail. Je m'arrête là, je dois conclure sur la lutte des ouvrières de la FN. Tout en pensant indispensable, en la circonstance, de rappeler qu'aux discriminations anciennes, qui n'ont pas toutes disparu, s'en ajoutent de nouvelles qui sont peut-être plus dangereuses parce que plus difficiles à repérer. Ce sont ces discriminations qui m'ont poussée à remplacer le titre glorieux et émerveillé que j'imaginais pour ma conclusion, par un mot d'ordre plus belliqueux et plus fidèle aux grévistes de 1966 : continuons le combat.

Un peu d'ego-histoire pour expliquer les débuts de l'histoire au féminin

Avant de diriger brièvement notre regard vers l'histoire passée, je vais vous dire, selon l'expression consacrée « d'où je viens ». On m'a présentée comme historienne et effectivement je le suis, n'étant ni sociologue ni politologue. Occasion, pour moi de vous raconter, comme Michelle Perrot, une anecdote sur mon passé universitaire, anecdote qui n'est pas hors de notre sujet. Il y a très longtemps, j'ai voulu me lancer dans la recherche avec un sujet d'histoire ouvrière au féminin et j'ai pris rendez-vous avec un professeur que j'admirais, un chercheur atypique, pas du tout un mandarin, un militant, qui s'était beaucoup intéressé aux anarchistes puisque qu'il en avait fait son sujet de thèse : Jean Maitron qui, souriant, a répondu à ma demande par ces mots : « Bof, vous savez les femmes, moi je n'y connais rien ! ». Il a quand même fait partie de mon jury de thèse. J'étais étonnée et triste, cependant je suis un tout petit peu plus jeune que Michelle Perrot et quelques chercheurs, en fait des chercheuses, n'étaient pas indifférents à ce type de travaux. Jean Maitron m'a orientée vers une sociologue, Madeleine Guilbert. Peu de temps auparavant elle avait soutenu une thèse sur le travail des femmes en usine au milieu du 20^e siècle, et avait choisi un sujet de thèse annexe historique sur les syndicats et les femmes avant 1914[1], elle m'ouvrirait un chemin que j'ai beaucoup arpenté depuis. C'était à la fin de la décennie 1960, il y a très longtemps, si bien qu'une de mes collègues, qui travaillait dans le même temps sur les institutrices, m'a dit un jour : « Nous sommes les grand-mères de l'histoire des femmes », vous avez devant vous, une grand-mère de l'histoire des femmes !

Je suis donc historienne, et plus particulièrement une historienne du 19^e siècle français. Les quelques exemples qui illustreront mon propos seront en particulier choisis dans ce siècle. Cependant je ne néglige pas la période contemporaine ; en effet j'ai travaillé également avec des syndicats, soit pour restituer avec eux des pans entiers de leur histoire, soit en menant des enquêtes dans le temps présent, notamment avec une sociologue de Paris VIII, Josette Trat, sur *La participation des femmes dans les instances de décisions syndicales à différents niveaux*, à partir d'entretiens avec des responsables de la Confédération générale du travail (CGT), de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), de l'Union syndicale solidaire (SUD) et de la Fédération syndicale unitaire (FSU).[2]

Au 19^e siècle, en France comme en Belgique, les femmes étaient nombreuses dans les usines, avec des salaires inférieurs à ceux des hommes, des qualifications non reconnues, car souvent attribuées à de banales qualités féminines, un droit au travail contesté. Nombreuses au travail, elles l'étaient très peu dans les syndicats, en France tout particulièrement, un petit peu plus nombreuses dans les grèves, elles l'étaient très peu dans l'organisation de l'action.

Dans ce siècle, « la Femme » est un être d'intérieur, dédiée à la famille, elle n'a rien à faire dans la sphère publique. En France et en Belgique, qui a subi l'influence de notre Code Civil, les femmes sont des mineures à vie, donc le droit de vote leur fut longtemps refusé. Dans ce domaine, l'usine, pas plus que les organisations syndicales n'est différente de la société dont elles font partie. Toutefois, en France, la lecture des rapports de réunions syndicales ou de Congrès fait apparaître quelques femmes qu'on qualifie parfois de « citoyennes ». Quel sens donner à cette appellation ? Je me permets, sur ce point, d'être en désaccord avec Michelle Perrot qui pense que les nommer citoyennes est une façon de leur refuser « le beau nom de camarade ». Pour moi, c'est sans doute d'abord l'expression d'un certain respect, la toujours nommée citoyenne Jacoby de la Fédération des Tabacs (corporation très féminisée), grande figure du syndicalisme en est un exemple. Est-ce simplement une militante extraordinaire dont l'aura évite de voir les autres travailleuses, qu'elle rabaisse, par son existence même, à leur simple condition féminine ? Je ne le crois pas, elle serait plutôt une avant-garde. Le qualificatif de citoyenne reconnaît symboliquement, peut-être inconsciemment, aux femmes un droit d'accès à la démocratie politique que la loi leur refuse, donc le droit d'exprimer leur opinion, et fait de la participation à la lutte sociale un élément essentiel de la vie de la cité. L'affirmation de cette citoyenneté syndicale m'a amenée à une hypothèse : aujourd'hui où les partis politiques traditionnels se trouvent très discrédités, le syndicat ne peut-il pas devenir l'expression, le lieu, d'une citoyenneté ? En France, le reproche de politisation leur retire, pour une grande partie de l'opinion publique, toute légitimité. Pourquoi ne pas changer le regard porté sur eux ? Dans une période où la gestion de l'économie remplace l'exercice du politique, les syndicats ont une place à occuper. C'est dans le monde du travail que les femmes, quant à elles, ont pour la première fois, participé à une vie démocratique, au début de la décennie 1910 en France comme en Belgique, en siégeant dans les tribunaux prud'homaux à égalité avec les hommes.

« Ne vous inquiétez pas de ces mouvements, c'est une grève de bonnes-femmes »[\[3\]](#)

Il existe en Belgique un syndicalisme chrétien, alors qu'en France jusqu'à la naissance de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) en 1919, celui-ci est très faible et éclaté. Ces petits syndicats chrétiens regroupaient, pour beaucoup d'entre eux, uniquement des femmes, adhérentes, dirigeantes et même fondatrices guidées par l'Église. Elles ont développé un syndicalisme peu revendicatif encore que, si en accord avec la doctrine chrétienne elles affirment que leur destin est le mariage, la maternité, la vie au foyer, constatant que les salariées sont nombreuses, elles souhaitent les défendre. Ce syndicalisme repose sur une très grande solidarité entre femmes, avec des organes d'entraide et insiste sur la nécessité de donner une formation professionnelle aux filles. Quand en 1919 les syndicats féminins chrétiens adhèrent en nombre à la CFTC, ils imposent une forte présence féminine dans les instances de direction, avec des fédérations spécifiques, situation qui se maintient jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Si de son côté, la CGT d'avant 1914 peine à intégrer les ouvrières, elle ne les ignore pas totalement. Lucie Baud est accueillie sans réticence, alors qu'est généralement reprochée aux femmes leur inertie dans les luttes ; par opposition celles qui s'y montrent actives sont glorifiées exagérément comme si elles étaient des phénomènes. Lors de la grève de la FN, sans doute certains hommes furent-ils tentés par une attitude paternaliste. Les ouvrières ne se laissèrent pas déposséder de leur grève, et en prirent toutes les responsabilités, déclenchant, dans l'entreprise, un grand mouvement de solidarité. Cette dernière fut renforcée, en partie, par deux circonstances remarquables pour une chercheuse française : d'une part le fort taux de syndicalisation des ouvrières (partagées, mais sans querelle, entre les deux grands syndicats, FGTB, CSC), d'autre part, l'existence d'une caisse

de grève bien gérée et d'un système de compensation pour les hommes mis au chômage. N'y eut-il vraiment aucune réticence chez ces derniers ? Durant la grève, le correspondant de *La Vie Ouvrière*, journal de la CGT, se mêle aux ouvriers en attente devant le guichet de la caisse de chômage. Aux questions qu'il leur pose la plupart répondent : « On respecte la grève ». Ainsi cette dernière devient sexuellement neutre. Il s'en trouve un pour bougonner : « Si une femme touche le même salaire que moi, je lui ferai porter mes caisses ». Bien que manœuvre, balayeur ou manutentionnaire, c'est-à-dire sans aucune qualification, il est mieux payé que les femmes-machines qui possèdent un sérieux savoir-faire. Et l'ouvrier de préciser : « elles ont raison, mais beaucoup de femmes ne font pas le même travail que nous. Elles sont assises alors que nous, nous sommes debout. Et leur travail est décomposé », c'est-à-dire parcellisé. Est travail féminin celui qui est exécuté dans des conditions confortables, certaines sont assises, et qui, fractionné, est simple ! Le travail viril lui, demande au moins une grande force physique. Solidarité, oui mais un peu forcée, elle ne met pas en cause l'organisation genrée de la société. Les femmes, compagnes de lutte respectées, n'en restent pas moins en marge du monde du travail de par leur « nature ». Exemple entre cent, en octobre 1956, une grève d'ouvriers du conditionnement et de l'expédition éclate dans une entreprise de peinture Corona à Valenciennes. Les ouvriers revendentiquent une indemnité pour compenser la saleté du travail. Les hommes entament la grève, elle s'étend aux ouvrières qui y participent largement. Commentaire d'un délégué syndical : « Elles faisaient figure de vieux briscards ». Définition de briscard dans le dictionnaire Robert : « Soldat de métier qui porte des chevrons d'ancienneté ; au figuré, locution : vieux briscard : homme porteur d'une longue expérience ». Pour glorifier ces femmes, on recourt à une figure masculine, et de plus, une figure masculine militaire ! Cependant l'éloge se poursuit par ces mots « avec leur transistor, leur tricot, leur thermos ». Nous voilà rassurés, ce sont bien des femmes[4]. Malgré tout les femmes en grève bouleversent les rapports de domination, dans l'entreprise, dans la famille ; elles remettent en cause, pour un temps au moins, les rôles sociaux, la division sexuelle du travail au sein du couple. Des hommes souffrent de cette situation et souvent les femmes n'y sont pas à l'aise, essayant par exemple, pour pallier une longue absence hors de la maison, de mettre en place une stratégie épuisante. On retrouve la même angoisse organisatrice chez les travailleuses syndiquées qui doivent aujourd'hui d'absenter pour une formation ou un congrès. Ainsi la grève laisse-t-elle des traces. Une ouvrière de Lip, usine horlogère du Jura, qui connut dans les années 1970 une grève aussi mythique que celle de Herstal, analyse la situation : « Alors que le conflit m'a fortifiée, m'a permis de m'exprimer, j'ai vu mon mari perdre de plus en plus confiance en moi. N'étant pas un Lip il ne connaissait pas la vie de ce groupe, sans compter la nervosité que nous avons pu connaître à certains moments du conflit et le bouleversement des horaires, les petites habitudes ça comptent dans la vie d'un couple. Il me reprochait d'en faire trop. C'est triste à dire mais il en arrivait à souhaiter mon aliénation pour pouvoir à nouveau s'entendre avec moi »[5].

Antoinette, qualifiait la grève de Herstal d'une action « riche de sens », en effet, combat ouvrier, elle est aussi une affirmation féministe.

Les grèves, une échappée belle

Les ouvriers à la fin du 19^e siècle, insistent sur l'aspect joyeux des femmes en grève[6]. Encore plus pour elles que pour les hommes, c'est l'échappée belle, si dure qu'en soit le déroulement. C'est une rupture avec la morne réalité du quotidien, la lourde discipline de l'atelier, le poids des obligations familiales. Dans les cortèges, elles se montrent dynamiques, elles donnent de la voix, elles osent de grands gestes, elles font du bruit. À la FN, il semble

qu'une partie de ce bruit soit déléguée aux gamins qui tapent sur les bidons, ils y sont sans doute encouragés. Comme Lucie Baud le dit des ouvrières de la soie en grève, « elles ont fait du boucan ». La présence des femmes, qu'on veut si discrètes, est audible, dans l'usine, dans la rue. Les grévistes chantent, pas toujours des chansons de lutte, mais le chant, par sa présence affirme une liberté conquise, exprime une volonté d'action. À la fin du règne de Napoléon III en 1869, les ovalistes, bobineuses de soie qui préparent le travail des canuts à Lyon, se mettent en grève. Elles sont surexploitées, logées par leur employeur dans des conditions lamentables. Leur lassitude éclate, elles quittent leurs ateliers, parcourent les beaux quartiers, là où elles n'avaient pas leur place, nouveau geste subversif. Elles sont 7 000 à Lyon, même si elles ne sont pas toutes dans la rue, on doit les entendre. Elles chahutent, elles chantent, elles occupent tout l'espace, un espace reconquis pour une très brève période[7]. Les sardinières du littoral breton, que l'on croyait dociles, déclenchent plusieurs grèves, de la fin du 19^e siècle à 1924 (la plus célèbre). Au travail elles ont l'autorisation de chanter des hymnes religieux : le poisson n'attendant pas, quand arrive le bateau il faut travailler 17 à 18 heures d'affilée, le chant les tient éveillées. En grève, fidèles à leurs habitudes, elles entonnent des chants religieux, puis passent aux chansons folkloriques, aux chansons sentimentales, enfin à la Marseillaise, et à la révolutionnaire Carmagnole. Lors de la grève de 1924, qui dura huit semaines, elles en viennent à chanter l'Internationale[8]. Les mots d'ordre eux-mêmes peuvent devenir des sortes de comptines, on ne les prononce pas calmement, on les scande. La radio plus tard diversifie le répertoire, on se l'approprie, on le subvertit, la chanson burlesque d'Henri Salvador, devenue un hymne à l'égalité des salaires, est reprise en Belgique, en France. Dès 1966, à Montreuil, les mécaniciennes des usines Krema-Hollywood l'entonneront pour montrer qu'elles refusent l'accélération des cadences. La chanson accompagne parfois aussi le travail, pas seulement pour lutter contre le sommeil ou supporter les gestes répétitifs, mais pour créer et renforcer le groupe.

Helen Harden-Chenut[9], une historienne américaine qui a mené des recherches en France, notamment sur les bonnetières de Troyes et s'est attachée particulièrement à l'une d'entre elle, résistante, militante syndicaliste et politique très engagée, qui comme Charlotte Hauglustaine rend hommage à son père qui lui a appris à se tenir debout. Elle rapporte ses paroles : « Suzanne Gallois m'a raconté les moments forts de sa vie qui se confondent avec l'action syndicale. C'est un récit riche en détails sur le monde du travail. Elle me raconte la sociabilité partagée dans les grands ateliers de femmes, leur façon de chanter fort, ensemble, malgré le bruit des machines, pour passer le temps mais surtout pour créer un lien de solidarité ». Il arrive que des chants soient composés pour les circonstances. Le chant permet d'exprimer ensemble, et autrement qu'en des chuchotements entre soi, les choses qu'on ne peut pas dire, notamment le harcèlement sexuel des petits chefs. On laisse le chant jaillir, avec haine, lors d'une grève. Ainsi en 1905 à Limoges, lors d'une grande grève des porcelainiers de la Maison Haviland, les femmes profitent de la puissance du mouvement pour évoquer, en des couplets vengeurs ce problème, non en termes moraux, mais avec dignité ouvrant la porte à une véritable dénonciation. Le patron, après avoir beaucoup tergiversé, a fini par mettre à la porte le petit chef en question[10]. Echappée belle, la grève pousse à s'endimancher. Les ovalistes se font belles pour se promener dans Lyon. En 1894, les épouses des travailleurs des Forges de Trignac (près de Saint Nazaire), invitées par monsieur le député socialiste, afin de lui expliquer les causes de la grève arrivent en habits du dimanche, remarquent les journalistes présents. Pourquoi s'endimancher ? Pour forcer le respect ? Par respect pour soi-même ? Pour montrer la rupture avec le quotidien ? Pour imiter le modèle de la déambulation dans la rue qu'est la procession ? Aujourd'hui la pratique est totalement oubliée, mais le premier jour de la grève à la FN, les femmes retirent leurs vêtements souillés par la graisse pour quitter

l'usine. C'est un geste normal qu'elles faisaient quotidiennement, les hommes n'auraient-ils



pas été tentés plutôt de garder leur bleu, même sale, afin d'afficher leur statut ? Les femmes-machines, elles, s'affirment ouvrières et femmes.

Manifestation à Liège le 25 avril 1966 (CARHOP, fonds La Cité).

Fidèles à l'héritage de la grève de la FN ?

La grève de 1966 était porteuse d'espoir, qu'en est-il aujourd'hui, alors que les syndicats, en France tout particulièrement, sont très faibles ? Les femmes y sont désormais présentes, mais proportionnellement moins que les hommes, elles trouvent difficilement leurs places dans un monde encore très viril et organisé par et pour ces derniers. L'enquête menée avec Josette Trat montre que, dans les réunions, la parole féminine est rare, tandis que les hommes ont tendance à la monopoliser. La solution serait-elle dans la création de groupes féminins, porteurs de pratiques différentes et de revendications spécifiques ? Après quelques tentatives en ce sens, les militantes interrogées disent se sentir alors marginalisées, enfermées, sans accès aux questions générales. Héritière de la CFTC, la CFDT fortement touchée par le mouvement féministe, a mis en place dans les années 1970 et 1980, un grand nombre de groupes féminins au sein des syndicats avec, entre autres, l'espoir de féminiser ses cadres. L'élection de Nicole Notat, Secrétaire Générale de 1992 à 2002, n'a pas été suivie d'une vague de fond, les femmes sont toujours peu présentes dans les instances supérieures, d'ailleurs depuis une vingtaine d'années, la CFDT a nuancé sa politique volontariste dans ce domaine. Quant à la CGT, qui depuis son congrès de 1998, veut mettre en place la parité, elle

est parvenue à ses objectifs au sommet, mais pas aux échelons intermédiaires, viviers vidés par l'accès de quelques femmes aux hauts postes de responsabilité. Si les militantes que nous avons rencontrées souhaitent être présentes et actives dans les instances de décisions syndicales, elles ne veulent ni sacrifier leur vie personnelle, ni que les critères de sélection les favorisent parce que femmes. D'une part elles récusent l'image du syndicaliste d'autrefois totalement dévoué, sacrifiant sa famille, sa santé, parfois sa liberté, elles ne confondent pas engagement militant et sacerdoce ou métier, d'autre part elles veulent devoir leur promotion à leurs capacités, une responsable CGT faisait sentir le danger : « Les copains se moquent de moi et ils me disent : "Tu es jeune, tu es diplômée, tu es femme, il ne te manque plus qu'être noire pour être recrutée" ». Elles disent même souhaiter retourner à la base après un certain temps. Hors la grossesse, elles acceptent de moins en moins le concept de « revendications spécifiques » portées par des groupes féminins. Elles y voient la reconnaissance explicite de la nécessité pour les femmes de « concilier » travail et vie familiale, le refus de mettre en cause la double journée, la répartition sexuelle des rôles. Si pragmatiques, elles reconnaissent que, dans la société telle qu'elle est, des mesures en faveur des travailleuses peuvent faciliter leur vie, elles en refusent le principe. Les militants doivent les intégrer dans leurs propres discussions pour ne pas les réduire à des histoires de bonnes femmes.

Ces militantes, porteuses de revendication, facteurs de changements, se reconnaissent rarement dans le mouvement féministe. L'ouvrière troyenne évoquée plus haut disait déjà : « Ah non, je ne suis pas féministe (alors qu'elle a une attitude totalement féministe) les féministes sont des bourgeoises ». Les syndicalistes de notre enquête interrogées sur leur rapport avec le féminisme, alors qu'elles le vivent, se montrèrent peu intéressées, évoquant « les vieilles féministes » qui les ennuyaient avec les récits de leurs luttes qui n'ont plus de sens. Leurs pratiques, leur idéologie s'y rattachent et elles les rejettent comme obsolète, la mémoire n'a pas rempli son devoir de transmission, seule l'histoire peut les éclairer.

Pour redonner un peu de chair à ces ouvrières combatives et combattantes, trop souvent de simples silhouettes – les femmes en lutte encore plus que les hommes forment une entité globale anonyme – je voudrais terminer par le rappel de quelques noms. D'abord en rendant hommage à deux d'entre elles qui furent si présentes dans les interventions, à l'exposition et surtout dans les discussions : en premier lieu à celle que je vois comme la militante sérieuse et organisée Charlotte Hauglustaine, ensuite à celle, devenue figure de légende un peu folklorique, la petite Germaine. Ni l'une ni l'autre n'auraient souhaité masquer leurs compagnes, alors glorifions plutôt une femme du siècle précédent, Émilie Claeys, ouvrière des textiles à Gand, qui en 1885 fonde un club socialiste demandant l'égalité politique, économique et sociale, réclamant la représentation des femmes dans les partis. Elle ne fut guère entendue. Elle se lança alors dans d'autres revendications : accès des femmes à tous les emplois, « À travail égal, salaire égal », reconnaissance d'un salaire minimum... Mère célibataire, elle fut libre dans sa vie privée comme dans ses combats. On a besoin de héros certes, mais aussi d'héroïnes, n'est-ce pas un peu le rôle de l'histoire de nous en fournir ?

[1] Guilbert, M., *Les femmes dans l'organisation syndicale avant 1914*, Centre National de la Recherche.

[2] Trat, J., Zylberberg-Hocquard, M.-H. et Hedjerassi, N., *Enquête demandée par le service du Droit des femmes du ministère de l'Emploi et de la Solidarité*, Rapport final juin, 2000.

[3] Clémenceau (ministre de l'Intérieur), en 1909 lors de la grève des boutonniers (hommes et femmes) de Méru (Oise).

[4] Antoinette, *Revue des femmes de la CGT*, octobre 1956.

[5] Lip au féminin on ne fait rien sans passion, Paris, Syros, 1977.

[6] Perrot, M., *Les ouvriers en grève, France 1871-1890*, Paris, Mouton, 1974.

[7] Auzias, C., Houel, A., *La grève des ovalistes, Lyon Juin-Juillet 1869*, Paris, Patot, 1982.

[8] Martin, A.-D., *Les ouvrières de la mer, Histoire des sardinières du littoral breton*, Paris, L'Harmattan, 1994.

[9] Harden-Chenut, H., *Les ouvrières de la République. Les bonnetières de Troyes sous la Troisième République*, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

[10] Merriden, J., *Limoges, ville rouge*, Paris, Belin, 1960 ; Désiré-Vuillemin, G., "Une grève révolutionnaire : les porcelainiers de Limoges en avril 1905", *Annales du Midi*, 1971, n°101, p. 25-86.